



14ème législature

Question N° : 101419	De M. Alain Leboeuf (Les Républicains - Vendée)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > contraception	Analyse > implant. contrôles.
Question publiée au JO le : 20/12/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Leboeuf attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception « Essure ». En effet, cette méthode de contraception définitive présentée comme idéale, semble entraîner chez des milliers de femmes de nombreux effets indésirables, tels que douleurs pelviennes, musculaires, perforations d'organes, réactions allergiques, auto-immunes, fatigue. Dans les cas les plus graves, certaines victimes ont été contraintes de subir une ablation des trompes de Fallope ou une hystérectomie. Il souhaite par conséquent connaître ses intentions sur ce problème, au regard notamment de la forte mobilisation de femmes victimes, regroupées au sein de l'association R.E.S.I.S.T., le Réseau d'entraide, soutien, informations sur la stérilisation tubaire.